



**H Y 2 G E N**  
FRANCE  
S A S

La CNDP  
Monsieur Marc PAPINUTTI, Président  
244 boulevard Saint Germain  
75007 Paris - France

**Objet** : HYNOVERA – continuum de concertation sous l'égide de la CNDP  
**N/Ref** : 2023-07-20 LET004A

Marseille, le 21 juillet 2023

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le projet HYNOVERA porté par notre groupe et possiblement situé sur le foncier de la centrale de Gardanne-Meyreuil (Bouches-du-Rhône) a fait l'objet d'une phase de concertation publique entre le 19 septembre et le 21 novembre 2022.

À l'issue de cette période, et en écho au bilan rédigé par les deux garants en décembre 2022, notre groupe a fait part à la CNDP de ses enseignements sur plusieurs axes et notamment une refonte quasi-totale du projet.

En effet, nous avons décidé, comme mentionné dans notre support datant de février 2023 de :

- sortir d'un classement Seveso
- tenir compte de tous les aspects environnementaux et de sécurité pour les riverains, habitants, futurs salariés, sous-traitants...
- limiter l'approvisionnement en biomasse forestière
- minimiser la consommation d'eau
- veiller à utiliser la logistique la moins impactante

Un grand nombre d'études a par conséquent été engagé depuis lors portant notamment sur l'implantation territoriale, le processus technologique comme industriel, les zones d'impact ou l'optimisation des approvisionnements. Toutes ces études sont en cours et à ce jour ne sont pas suffisamment figées pour parvenir à finaliser un projet industriel que nous pourrions partager avec le public. En effet, nous étudions plusieurs options technologiques en parallèle, et n'avons pas encore choisi laquelle répond le mieux aux critères que nous nous sommes fixés.

Nous nous étions engagés auprès des garants à rendre possible le partage de propositions de nouvelles modalités d'information du public - dans le cadre d'un continuum de concertation - pour le mois de septembre 2023. Or nous ne parviendrons pas à tenir ces délais. L'information du public portant sur l'implantation potentielle d'une

telle unité de production de carburants renouvelables nécessite que nous disposions d'un maximum d'éléments pour les partager. Et ce ne sera le cas que très probablement en fin d'année 2023.

Aussi, et en pleine communication avec les garants, nous sollicitons de la CNDP, un report de la présentation des modalités de concertation continue. Il semble qu'avant la fin de l'année cela soit possible. Avec un niveau d'études plus complet, le projet mieux défini, nous pourrions ainsi répondre plus efficacement aux sollicitations du public lors de cette concertation continue qui se déroulera jusqu'à l'enquête publique.

Nous demeurons naturellement à votre écoute et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.



**Cyril DUFAU-SANSOT**  
**Président**

**Copie : M. DERONZIER, Mme SCHUTZLER, M. Philippe QUEVREMONT, M. Vincent DELCROIX**